



## Guy Duvelleroy, New President Of The French National Chamber Of Judicial Officers

**On 14 December 2007, At The Time Of The General Meeting Of The Delegates Of The National Chamber Of The Judicial Officers of France, Guy Duvelleroy Was Elected At The Head Of The Profession.**

In France, the president of the National Chamber of the judicial officers is elected for a two years — nonrenewable — mandate. Guy Duvelleroy started his functions on 1 January 2008. He succeeds to Paul Rochard who has work with a great determination during two years to protect the interests of the profession, in France and abroad, and his actions should be greeted.

Born in 1946 and exerting in Granville (Department of the Manche, in the western north of France), Guy Duvelleroy successively climbed all the levels of the ordinal functions of the profession, since 1977. He was member then president of the departmental chamber of the judicial officers of the Manche, then member and treasurer of the regional chamber of the judicial officers of the Court of Appeal of Caen, as well as in charge of the center of the National school of procedure of Caen from 1985 to 1993. He was elected as a delegate of Caen from 1990 to 1995, from 1996 to 2001 and since June 5th, 2007. He was a member of the board of the national chamber from 1998 to 1999 (as a treasurer), then from 2000 to 2001 (as an assistant treasurer then as a vice-president). At the sides of the president, the board of the chamber is composed of:

- Jean-François Bauvin vice-president
- Sandrine Jacquier, secretary
- Patrick Sannino, treasurer
- Bernard Rémuzat, vice-treasurer
- Jean-Daniel Lachkar and Pierre Beaudran, members

Convinced of the importance of the UIHJ, the new president of the French national chamber expressed at Jacques Isnard his unconditional support for the actions carried out by the UIHJ. The president of the UIHJ and the whole of his board wish a good and profitable exercise to our friend and fellow-member Guy Duvelleroy and all his team for the two years to come which will be crowned by the international congress of the UIHJ in Marseilles, in September 2009.

## Visite du ministre de la justice de l'île Maurice à Paris

**Le 30 juin 2008, Rama Valayden, ministre de la justice de Maurice s'est rendu à Paris pour rencontrer les représentants de la Chambre nationale des huissiers de justice de France (CNHJ) et de l'UIHJ.**

Le gouvernement de l'île Maurice a entamé depuis 2006 un vaste plan de réformes destinées à libéraliser et ouvrir son économie, se positionner sur des activités à forte valeur ajoutée et faire de l'île un pôle d'excellence. A cet égard, une réforme de l'organisation judiciaire est en cours. Le statut des huissiers de justice de l'île est également concerné. Actuellement fonctionnaires, ils devraient à l'avenir adopter un statut libéral. C'est dans ce cadre que Rama Valayden a rencontré Guy Duvelleroy, président de la CNHJ et plusieurs membres de son bureau et de la CNHJ, ainsi que l'UIHJ, représentée par son premier secrétaire, Mathieu Chardon, et par Françoise Andrieux.

Durant toute la matinée, M. Valayden, a pu obtenir des informations précises sur le fonctionnement de la profession en France : statut, accès à la profession, formation, conditions d'exercice, responsabilité.

Guy Duvelleroy a assuré le ministre de la justice du soutien des huissiers de justice français pour les réformes qui doivent être prises dans le sens de la libéralisation de la profession. L'UIHJ félicite l'île Maurice pour cette démarche et s'associe naturellement à la France pour lui apporter son aide et son soutien dans la réalisation de ce grand projet.

### Quelques chiffres

Localisation : Océan Indien, archipel des Mascareignes

Capitale : Port-Louis

Superficie : 1 865 km<sup>2</sup>

Population : 1.26 million

Densité : 671 hab./km<sup>2</sup>

Langue officielle : anglais (mais le créole mauricien et le français sont les langues les plus employées)

*Guy Duvelleroy, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France et Rama Valayden, ministre de la justice de Maurice — Guy Duvelleroy, President of the National Chamber of Judicial Officers of France and Rama Valayden, Minister for Justice of Mauritius*



## Visit of the Minister for Justice of Mauritius in Paris

On June 30 2008, Rama Valayden, Minister for Justice of Mauritius Met In Paris Representatives of the National Chamber Of French Judicial Officers (CNHJ) and of the UIHJ.

Since 2006, the government of Mauritius has started a vast plan of reforms intended to liberalize and open its economy, to position on activities with strong added value and to make the island a pole of excellence. Thus a reform of the legal organization is in hand. The statute of the judicial officers of the island is also concerned. Currently civil servants, they should adopt in the future a liberal statute. It is within this framework that Rama Valayden met Guy Duvelleroy, President of the CNHJ and several members of the board and of the CNHJ, as well as the UIHJ, represented by its first secretary, Mathieu Chardon, and by Françoise Andrieux.

During all the morning, Mr. Valayden, could obtain accurate information on the functioning of the profession in France: statute, access to the profession, training, conditions of exercise, liability.

Guy Duvelleroy assured the Minister for justice of the support of the French judicial officers for the reforms that will be implemented in the direction of the liberalization of the profession. The UIHJ congratulates Mauritius for this step and naturally joins France to give its full support and assistance and this project.

### Some figures

Position: Indian Ocean, Mascareignes Islands

Capital: Port-Louis

Area : 1 865 sq. km

Population : 1,26 M

Pop. Per sq. km: 671

Official language: English (although Mauritius Creole and French are most commonly used)

*Pendant la réunion — During the meeting*



## Participation de l'UIHJ à la 61e conférence annuelle des ONG de l'ONU à Paris (3-5 septembre 2008)

Pour la première fois de son histoire, et pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, c'est à Paris, au siège de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), que s'est déroulée des 3 au 5 septembre 2008 la 61<sup>e</sup> conférence annuelle des organisations non gouvernementales (ONG) de l'Organisation des nations unies (ONU), sur le thème : Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : la déclaration universelle à 60 ans.

### Les ONG partenaires de premier plan

L'UIHJ, ONG membre du Conseil économique et social de l'ONU, était représentée par son premier secrétaire, Mathieu Chardon. Pendant la séance d'ouverture, Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco a souhaité la bienvenue à tous et a souligné l'importance des représentants de la société civile dans la promotion des droits de l'homme. M. Matsuura a souligné que les ONG « constituent un cadre essentiel d'action et de réflexion sur les droits et libertés et qu'il est donc naturel qu'elles soient des partenaires de premier plan pour traduire dans la réalité l'objectif de dignité et de justice pour tous fixé par les Nations Unies pour cette commémoration ». Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations Unies a adressé un message vidéo de bienvenue en rappelant l'importance fondamentale de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Kiyo Akasaka, sous-secrétaire général pour la Communication et l'information du public de l'ONU, a rappelé que c'est à Paris, il y a 60 ans, que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a salué les plus de 2000 représentants d'ONG qui se sont inscrits à la conférence, remarquant que la répartition géographique des participants était « bien meilleure que les années précédentes, en particulier du fait d'une meilleure représentation africaine et asiatique ».

Rama Yade, secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme de la France, a constaté avec satisfaction que la Déclaration universelle des droits de l'homme suscite toujours autant d'enthousiasme, soixante ans après son adoption. Mme Yade a rappelé que c'est la France, en 1789, qui a énoncé « cette idée pourtant simple selon laquelle tous les hommes naissent libres et égaux en droit ».

Au cours de cette cérémonie, Simone Weil, ancienne ministre d'État de la France, a rappelé que si l'idéal des droits de l'homme a été affirmé en réaction aux crimes atroces commis durant la Seconde Guerre mondiale, en particulier contre les Juifs — et dont elle a été témoin et rescapée —, la défense de ces principes est « un combat de l'homme contre les pulsions de mort et de haine qui l'habitent, un combat de la raison contre la déraison, de la compassion contre l'indifférence ». Dans un monde où l'économie et les risques sont